

La renaissance du domaine de Fabrégas

PATRIMOINE L'acquisition du site par le Conservatoire du littoral permet d'engager sa sauvegarde et sa redynamisation

Le dossier suscite beaucoup d'attentes, notamment chez les riverains des quartiers sud, impatients de connaître le devenir de ce site magnifique. Ils devront patienter encore un peu. Car si la réunion, hier en mairie de La Seyne, du premier comité de gestion du domaine de Fabrégas marquait « le lancement d'une dynamique », selon les représentants de la ville, de la région, du département et du Conservatoire du littoral, partenaires sur ce dossier, seules quelques orientations ont été « prédéfinies ».

Des travaux d'urgence

Déjà, assure Claude Astore, adjoint au maire de La Seyne, « c'est une grosse satisfaction d'avoir sauvé ce domaine de la vente au privé ». Son rachat, par le Conservatoire du littoral, assure en effet la préservation du site. La ville est, elle, désignée gestionnaire des lieux.

Elle doit procéder à « des travaux d'urgence » sur le bâti dégradé au fil du temps. Prévu pour 2011, ce chantier sera financé avec l'aide de la région et du département.

Suivra l'élaboration d'un plan de gestion, dont l'enjeu sera « de valoriser le site sous



Le Conservatoire du littoral va engager plusieurs études au terme desquelles les plans d'actions sur le devenir du site pourront être validés.

(Photo doc. Éric Estrade)

l'angle du développement durable », promet François Fouchier, délégué régional du Conservatoire du littoral. « À terme,

poursuit-il, nous souhaitons voir mises en place, dans le respect des lieux, des activités patrimoniales en lien avec l'environ-

nement, la découverte et l'agriculture. » La volonté générale est, en effet, de voir le lieu retrouver sa vocation agricole. Mais pas seulement : les partenaires insistent pour que la renaissance du domaine s'inscrive « dans une démarche d'intérêt général incluant la préservation, la valorisation et la fréquentation publique de ce site ».

Des règles de bonne conduite

Dans l'immédiat, la ville de La Seyne va affecter trois employés à l'accueil du public, à l'entretien et à la surveillance du site. « Ils seront formés par le Conservatoire du littoral et assermentés au titre de la protection de l'environnement, ce qui leur permettra de faire respecter des règles de bonne conduite et, si besoin, de dresser des procès-verbaux », ajoute Claude Astore.

Pour le reste, il faudra attendre. D'ici à 2013, les plans d'actions auront été finalisés et les axes de développement entérinés, de sorte que les Seynois pourront profiter pleinement d'un site relooké et redynamisé.

MICHAËL GUILLON